



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 88758

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur sa déclaration affirmant que « les études et expériences les plus récentes indiquent que la diminution des effectifs dans les classes n'a pas d'effet avéré sur les résultats des élèves ». Pourtant le rapport sur l'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français, réalisé par deux chercheurs de l'École des hautes études en sciences sociales pour la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale, indique clairement que l'allègement - même d'un seul élève - de l'effectif d'une classe conduit à une amélioration significative de la moyenne des résultats des enfants. Ce rapport établit donc un lien de causalité entre les conditions de travail des élèves (et des enseignants) et leurs résultats. Elle lui demande donc de lui indiquer sur quelles études et expériences il se fonde pour affirmer le contraire. Elle lui demande également si cette affirmation justifiera l'alourdissement de la taille des classes.

Texte de la réponse

L'étude mentionnée dans la question concernant l'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français a été réalisée par deux chercheurs de l'école des hautes études en sciences sociales et publié par la direction de l'évaluation et la prospective en mars 2006. Comme il est indiqué en préambule de ce rapport, les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le ministère (DEPP). Cette mention est d'importance car le lien entre la taille des classes et la performance scolaire est un sujet controversé. En effet, d'autres recherches portant sur la réduction de la taille des classes montrent que ses effets sur la réussite des élèves sont limités. En particulier, le rapport établi en 2001 à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école par Denis Meuret, professeur de sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne, conclut que les effets positifs sur les progrès des élèves sont observés presque uniquement dans les petites classes de l'enseignement primaire, et seulement lorsque l'on procède à une forte réduction de la taille des classes. Par ailleurs, une expérimentation visant à fortement réduire la taille des classes accueillant des enfants de familles défavorisées sur les premiers niveaux de l'enseignement élémentaire a été menée à la rentrée scolaire 2002 et fait l'objet d'une évaluation publiée par la direction de l'évaluation et de la prospective (note d'évaluation 5 avril 2005) ; il est notamment indiqué que les élèves de CP participant à cette expérimentation ont un peu plus progressé que des élèves de classes comparables, mais qu'une fois en CE 1, ces élèves ont des performances équivalentes aux autres.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88758

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10161

Réponse publiée le : 8 février 2011, page 1294